

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 16 JUILLET 2009**

Ouverture de la séance à 21 heures - Tous les membres du Conseil Municipal sont présents.

Secrétaire de séance : PELLETIER Patricia

**SIGNATURE DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2009 A L'UNANIMITE****CORRESPONDANCE**

Présentation des rapports annuels du tri (mis à disposition des habitants en Mairie), du Conseil Régional, du SDIS, des Echos de Gérard Bailly, sénateur et du bulletin climatique du Conseil Général pour l'année 2008.

**BUDGET**

- ü Communiqué de la participation des communes aux dépenses et recettes du columbarium (1 concession) et de l'église intercommunale de Denezières. Montant de la participation pour la commune d'Uxelles 863.68€
- ü Programme de contrôle sanitaire 2009 : 5 prélèvements et analyses pour un coût de 523.86€
- ü Frais de notaire pour l'achat de la parcelle ZC13 : 871.01€
- ü Dotation au titre des communes défavorisées : 429€
- ü Remboursement FCTVA sur les travaux des années 2007 et 2008 : 1604.83€ et 358.57€
- ü ONF : Les hêtres ont été vendus 7050€ en futaie affouagère.

**SITE INTERNET**

Après expérimentation du site, signature du marché avec la société Aricia. Une délibération sera prise vu l'engagement sur plusieurs années. 600€ HT pour la création et 200€ HT les années suivantes.

**CAPTAGE**

Nombreuses réunions de chantier (où assistent le maire et le 1<sup>er</sup> adjoint) avec les services de la DDEA, l'entreprise Eau Pure, Petitjean et Rusthul.

Communiqué de la DDEA : 95% des travaux ont été réalisés par l'entreprise Petitjean et 70% pour l'Eau Pure (turbidimètre).

Une subvention de 7410€ représentant 19% des travaux retenus (39000€). Contrat DDEA est annoncé par le Conseil Général.

L'enquête publique est achevée depuis le 11 juillet 2009. Les premières et deuxièmes annonces légales ont coûté 401.86€ chacune au Progrès et 351.83€ à la Voix du Jura.

**AMENAGEMENTS**

Signalisation : acceptation du devis de Signaux Girod pour l'achat d'un panneau « Enfants » d'un montant de 200.78€ HT.

Réparation des fontaines : Le devis de la Société APR à Cognac a été retenu après avis de la commission aménagement. La décision sera définitive après vérification auprès de la société que toutes les conditions du cahier des charges sont bien prises en compte.

Fleurissement : acquisition d'une table de pique-nique, d'un bac Sequoia pour un montant total de 559€ HT.

**TRAVAIL A FERRER**

Les Etablissements Tonnaire font la meilleure offre. Après avis de la commission aménagement, le Conseil Municipal décide de retenir ce devis. La décision sera définitive après vérification auprès des Etablissements Tonnaire que toutes les conditions du cahier des charges sont bien prises en compte.

**PERMANENCES DU SECRETARIAT**

Nouvelle fréquence des permanences applicables à partir du 2 septembre 2009. Chaque mercredi de 15 heures à 18 heures. Affichage dès maintenant dans le panneau de la Mairie et le site.

**SUBVENTION**

La demande de l'APEP pour une subvention n'est pas retenue.

**QUESTIONS DIVERSES**

- ü Visite de la commission départementale du fleurissement le mardi 21 juillet à 8h30. La commission fleurissement de la Communauté de Communes est passée sur la commune d'Uxelles le 15 juillet dernier.
- ü Visite de Madame la Préfète à Relaisoleil le 23 juillet prochain.
- ü Prairie fleurie : un panneau didactique sera réalisé.
- ü Un tilleul est à éliminer au carrefour de la Vie de Salins et l'Esplanade des Tilleuls.

La séance est levée à 22 heures 30

Le Maire,  
Pierre SIMANDRE